



29 ET 30 JUIN 2021
QUARTIER DES SABLONS

BALADES URBAINES SABLONS CONCERTATION RÉGLEMENTAIRE

UNIS POUR UN HABITAT DIGNE



LES ACTEURS DU PROJET



Etat



Établissement Public Foncier d'Île-de-France



Ville de Grigny



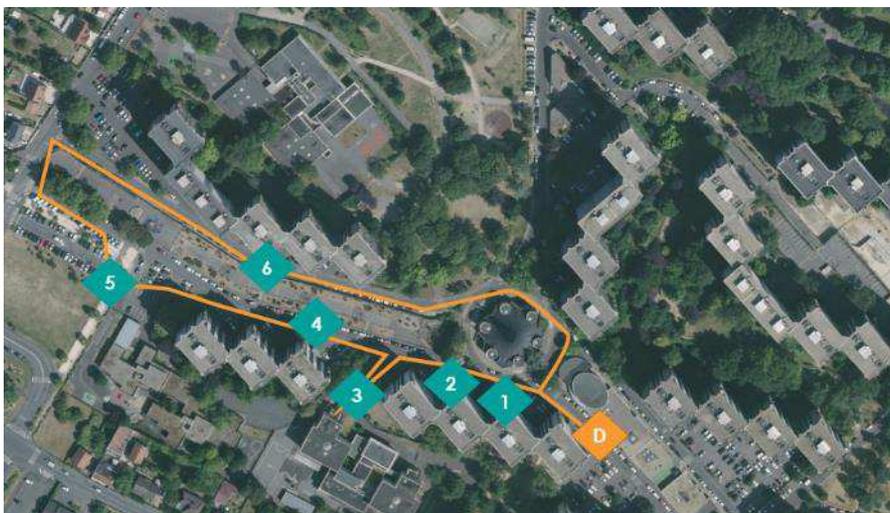
Grand Paris Sud

BALADES URBAINES QUARTIER DES SABLONS

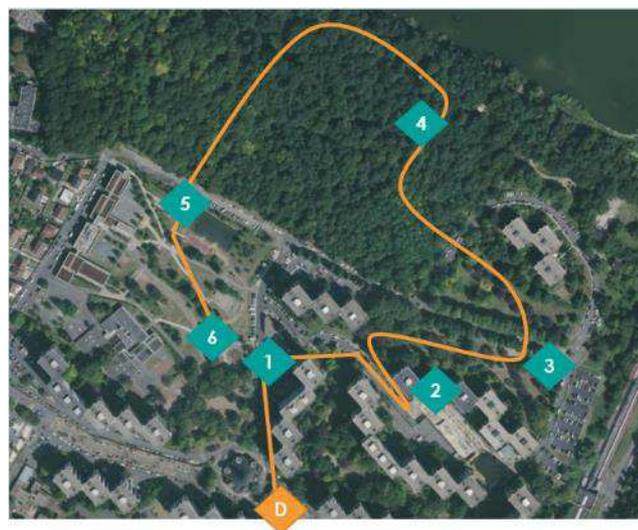


- 18 habitants
- 2 parcours au sein du secteur des Sablons
- 12 points d'arrêts dans le quartier

Balade Sablons



Balade Vlaminck-Lacs



DIAGNOSTIC RECUEILLI LORS DES BALADES



L'avenue des Sablons, côté Ouest

- Des cheminements piétons rendus difficiles sur l'avenue, notamment à cause des dépôts d'encombrants et des stationnement gênants sur les trottoirs
- Des nuisances causées par le trafic routier : bruit, vitesse trop importante des véhicules, « rodéos de motos »...
- L'espace public au-dessus du parking souterrain (T80) : utilisé et apprécié mais peu accessible par le côté nord de l'avenue (pente dangereuse), générant quelques nuisances
- Le parking souterrain de ce côté de l'avenue : des mauvais usages, le souhait d'une rénovation (grillages, peinture...) de ce parking privé et d'une sécurisation des accès



Les pieds d'immeubles

- Du stationnement gênant en pied d'immeubles sur l'avenue des Sablons
- Distinction difficile entre espace public et espace privé
- Les pieds d'immeubles réhabilités par I3F : visuellement appréciés, accessibilité améliorée (rampe en pente douce)
- La dalle Surcouf : réaménagement des pieds d'immeubles apprécié par les habitants (végétation, espaces de rencontres, cheminement)



Les équipements, les services et les commerces

- L'entrée des écoles est peu accessible et mal signalée
- L'absence de signalisation des équipements en général
- Le manque de commerces de proximité sur le secteur
- Les équipements situés sur l'espace central de l'avenue des Sablons (« paquebot ») : des services appréciés par les habitants, des craintes exprimées sur leur éloignement du quartier



Les espaces verts et le bois de l'Arbalète

- Le square Renoir : un espace agréable, calme et isolé de la circulation, apprécié des connaisseurs
- Le bois de l'Arbalète et les lacs : des espaces méconnus mais appréciés pour leur calme et leurs qualités naturelles par celles et ceux qui le pratiquent
- Le souhait d'un aménagement des entrées du bois pour les rendre plus accessibles (poussettes, personnes à mobilité réduite...) tout en préservant le caractère naturel de cet espace vert
- Des nuisances importantes causées par les mauvais usages sur le square Vlaminck (barbecues...)

PARTICIPEZ A LA CONCERTATION :

WWW.GRIGNY2.FR/CONTRIBUER/

UNIS POUR UN HABITAT DIGNE





ZAC DE GRIGNY 2

CONCERTATION RÉGLEMENTAIRE

Balade urbaine du 29 juin 2021

Secteur Sablons

Compte rendu détaillé des
échanges

Concertation préalable à la création de la ZAC de Grigny 2,
conformément à la délibération n°A20-3-6
du 09 décembre 2020

UNIS POUR UN HABITAT DIGNE



Rappel du déroulé de la balade

Une balade urbaine a été organisée le 29 juin 2021, de 18h30 à 20h, dans le secteur des Sablons dans le cadre de la concertation réglementaire préalable à la création de la ZAC Grigny 2.

Les chiffres clés de la balade :

- **4 habitants** venus échanger avec l'EPFIF, Grand Paris Sud et la Ville de Grigny pour partager leur expertise d'usage de leur quartier.
- **1 parcours de balade** au départ du Centre Social Pablo Picasso et remontant le long de l'avenue des Sablons en passant par les écoles et le square de la dalle centrale.
- **7 points d'intérêts** traités dans le quartier. Pour chacun de ces arrêts :
 - ▼ Les participants ont pu partager leur avis sur l'usage de ces espaces, les dysfonctionnements constatés, les points positifs, et leurs idées d'améliorations concernant les différents points d'intérêt.
 - ▼ L'EPFIF et la Ville de Grigny ont présenté les grandes orientations et réflexions en cours et à venir pour l'aménagement du quartier.

COMPTE RENDU DES ECHANGES A CHAQUE POINT D'INTERET

Point d'intérêt n°1 : L'avenue des Sablons et les services du « paquebot »

Diagnostic et propositions des participants

- Les circulations et mobilités le long de l'avenue

Pour les participants présents, les **cheminements piétons sur l'avenue des Sablons sont difficiles**, en particulier pour les personnes à mobilité réduite. Les principaux obstacles à la circulation des piétons sont le **stationnement gênant** sur les trottoirs étroits et le **dépôt d'encombrants** aux abords du rond-point.

Ils ont proposé d'installer des aménagements pour faire obstacle aux voitures qui se garent sur les trottoirs ou aux abords des pieds d'immeubles. Une habitante craint que cela ne soit pas suffisant pour empêcher ces stationnements gênants qui perdureront. Elle remarque également une augmentation de la circulation routière dans le quartier, provoquant des **nuisances sonores** plus importantes. Ce constat est partagé par les autres habitants et a été relevé alors même que plusieurs motos passaient à proximité du groupe. Il est proposé la mise à disposition d'un terrain vague pour leur permettre de ne plus circuler au sein du quartier.

Enfin, un autre habitant semble **satisfait du schéma de circulation, avec des voies séparées par un îlot central** dans l'avenue des Sablons, qui lui apparaît plus **sécurisant**.

Une habitante souhaite également attirer l'attention sur un arbre face au 3 avenue des Sablons qui serait « *malade* » et dont il faudrait s'occuper.

- L'avenir des équipements du « paquebot »

D'après les participants, les services du paquebot sont utilisés par les habitants, pratiques et bien placés au cœur du quartier. En revanche, ils gagneraient à être rénovés.

L'EPFIF et la Ville précisent que les équipements actuellement présents dans le paquebot seront relocalisés, ailleurs dans le quartier, notamment au sein du futur pôle éducatif. À ce sujet, les habitants ont émis des inquiétudes sur le fait que les **services soient déplacés trop loin du secteur des Sablons**.

Orientations du projet urbain

L'EPFIF et la Ville précisent la nouvelle localisation des équipements. Le centre social Pablo Picasso sera déplacé de manière transitoire dans l'école Elsa Triolet Gérard Philippe. A terme, il doit rester dans le quartier, à proximité de la gare RER. La PMI et Halte-Garderie seront localisées dans le nouveau pôle éducatif Sablons. Enfin, la Médiathèque sera intégrée à un équipement multiculturel (conservatoire, médiathèque, etc.) situé dans la ZAC Centre-Ville

- Le souhait de création d'espaces communs, l'enjeu de médiation et de lutte contre les mauvais usages

La création d'espaces de rencontre a été évoquée par un habitant. Pour lui, il y a un manque de lien social et d'interconnaissance au sein du quartier. De plus, d'après lui, de nombreux habitants du quartier de Grigny 2 sont de passage, ce qui explique en partie leur investissement moins

important vis-à-vis du quartier et des espaces communs. Selon lui, le quartier reflète également les déséquilibres sociaux existants à une échelle plus large. Il se dit **favorable à la tranquillité mais craint l'isolement et l'enclavement du quartier**. Il souhaite que **des espaces de convivialité soient créés** dans le quartier afin de permettre aux habitants de se rencontrer, ce qui favoriserait le vivre-ensemble et le respect des infrastructures. Ces espaces pourraient même être coconstruits avec les habitants, ce qui permettrait leur appropriation par tous et garantirait leur bon usage.



D'autres participants rappellent les enjeux d'éducation, de médiation et de sensibilisation des habitants du quartier. Ils expliquent beaucoup de **dysfonctionnements actuels par les mauvais usages, davantage que par les aménagements ou les infrastructures**.

Point d'intérêt n°2 : Les pieds d'immeuble réhabilités par I3F

Diagnostic et propositions des participants

Les participants trouvent la réhabilitation des halls d'immeuble satisfaisante visuellement. Ils apprécient également la pente douce de la rampe qui permet un accès pour les personnes à mobilité réduite ainsi que la barrière blanche qui a été repeinte. La Ville précise que ce type de rampes étaient déjà installées auparavant.

Point d'intérêt n°3 : Les pieds d'immeubles sur l'avenue des Sablons



Diagnostic et propositions des participants

Concernant l'aménagement des pieds d'immeubles, une habitante estime que ce ne sont pas les places de stationnement qui sont gênantes, mais plutôt leur usage déviant et non-désiré (voiture ventouse, mécanique sauvage, stationnement abusif hors des places délimitées ...). Ainsi pour un habitant, **« le problème n'est pas tant l'aménagement que l'usage qui en est fait »**. Les possibilités de **sécuriser les accès** des parkings en pieds d'immeuble par des portails contrôlés avec des « bips » ainsi que la création d'un parking plus éloigné ont été évoquées.

Un habitant du square Surcouf, secteur récemment rénové, s'est exprimé sur ce point. Il se **dit satisfait de l'aménagement qui a été fait des pieds d'immeubles (suppression des parkings, végétalisation...)**. Il **apprécie aussi les logettes installées pour les encombrants et salue leur bonne gestion**. Il regrette en revanche que les bornes enterrées pour les ordures ménagères soient souvent pleines.

Point d'intérêt n°4 : L'accès à l'école Elsa Triolet

Diagnostic et propositions des participants

En ce qui concerne l'accès à l'école, une habitante souhaite que les arbres soient davantage entretenus et élagués pour éviter que les feuilles tombantes à l'automne ne provoquent les chutes des enfants. Le souhait de **rendre davantage visibles** les écoles a été évoqué. Actuellement, l'accès est étroit et n'est pas signalé depuis l'avenue alors que le bâtiment en retrait est très peu visible.

La question de la **distinction entre ce qui relève du public et du privé** sur cet espace a été posée par un autre habitant. La Ville répond que la voie d'accès à l'école est publique.

Orientations du projet urbain

La Ville précise que le groupe scolaire Cendrillon Chaperon Rouge, voisin du Groupe Scolaire Elsa Triolet, est actuellement dans un mauvais état. Il est vétuste, petit, et n'est pas adapté aux nouveaux usages (classes divisées...). Il sera démoli et reconstruit en « pôle éducatif » au même endroit. Cet équipement plus grand rassemblera les enfants de la petite enfance à l'école primaire. Ce nouveau pôle éducatif accueillera une partie des équipements de l'actuel « paquebot » de l'avenue des Sablons (PMI et halte-garderie). Une participante s'est exprimée positivement sur ce rassemblement des services dédiés à l'éducation des jeunes enfants.



Une voirie sera créée pour connecter l'avenue des Sablons à la rue de Corbeil et améliorer l'accès au futur pôle éducatif.

Point d'intérêt n°5 – La dalle et l'espace public central (tranche 80 – Square du Bateau)

Diagnostic et propositions des participants

Pour les participants, il s'agit d'un espace apprécié, bien utilisé, et qui est plutôt bien respecté par les habitants du quartier (pour un participant cela s'explique notamment par les trois caméras qui y sont installées). Le fait que l'espace public central soit sécurisé par des barrières et bien séparé de la route est perçu comme une bonne chose, en particulier pour les parents qui peuvent laisser leurs enfants y jouer sans craintes. De nombreux enfants utilisent cet espace notamment après l'école.

Un habitant de l'avenue des Sablons estime en revanche que cet espace est parfois créateur de nuisances sonores tard dans la nuit. Plusieurs personnes du voisinage ont déjà organisé des rondes de nuit pour faire cesser les nuisances sonores.

Le souhait de créer une piste cyclable le long de l'avenue, notamment sur la dalle, a été émis par un habitant.

Orientations du projet urbain

La Ville précise que cet espace a fait l'objet d'un travail dans le cadre de la GUSP et bénéficiera d'aménagements provisoires, notamment à travers de nouveaux marquages au sol. Un atelier de concertation avec les habitants et les enfants sur ce secteur a eu lieu au mois de juin.

L'EPFIF ajoute également que l'aménagement de cet espace est soumis à des contraintes en termes de « portance ». En effet, du fait des parkings présents en rez-de-chaussée et en sous-sols, et en l'état actuel des choses, la structure de la dalle n'est structurellement pas assez solide pour y installer des équipements lourds et seuls des aménagements légers peuvent être y réalisés.

Points d'intérêt n°6 : L'accès aux écoles du Chaperon Rouge et Cendrillon

Diagnostic et propositions des participants

Les participants précisent que l'accès aux écoles n'est pas particulièrement négatif. Il est également précisé que l'accès pour les enfants et leurs parents ne se fait pas de ce côté de l'avenue des Sablons.

La question du parking à proximité a été évoquée par une habitante : il est constamment occupé par des activités de **mécanique sauvage** et est qualifié de « garage ». Des voitures y sont stationnées depuis plusieurs mois et ne « bougent jamais ». Elle questionne la gestion de ce parking par les services de la Ville.

Point d'intérêt n°7 : L'avenue des Sablons (côté parking souterrain)

Diagnostic et propositions des participants

De nouveau, des problèmes de stationnements gênants, empêchant les accès aux pieds d'immeuble, ont été relevés par les participants. Sur l'avenue, tous les automobilistes ne respectent pas les 30 km/h autorisés. Pour lutter contre cela, il a été proposé d'installer des **ralentisseurs**.

Les participants s'accordent également pour dire que cette partie de l'avenue en contre-bas est soumise à un **phénomène d'écho** qui accentue les nuisances sonores engendrées par le square. L'accessibilité et les liaisons avec l'autre côté de l'avenue des Sablons ont été questionnées par les participants. La rampe d'accès au square est qualifiée de dangereuse, en particulier l'hiver et lorsqu'il gèle car elle devient alors très glissante.

En ce qui concerne le parking, les habitants souhaitent qu'un « **coup de frais** » lui soit donné, avec une nouvelle peinture, de nouveaux grillages et une réparation des barrières et des portes. Ils estiment qu'il est utilisé par les habitants. L'EPFIF et la Ville précisent qu'il s'agit d'un parking en copropriété privée.



ZAC DE GRIGNY 2

CONCERTATION RÉGLEMENTAIRE

Balade urbaine du 30 juin 2021
Secteur Vlaminck-Lacs
Compte rendu détaillé des
échanges

Concertation préalable à la création de la ZAC de Grigny 2,
conformément à la délibération n°A20-3-6
du 09 décembre 2020

UNIS POUR UN HABITAT DIGNE



Rappel du déroulé de la balade

Une balade urbaine a été organisée le 30 juin 2021, de 18h30 à 20h, sur le secteur Vlaminck dans le cadre de la concertation réglementaire préalable à la création de la ZAC de Grigny 2.

Les chiffres clés :

- **10 habitants** venus échanger avec l'EPFIF, Grand Paris Sud et la Ville de Grigny pour partager leur expertise d'usage de leur quartier.
- **1 parcours de balade** au départ du Centre Social Pablo Picasso en passant par la rue Vlaminck, la dalle Surcouf, la rue Renoir et le bois de l'arbalète.
- **5 points d'intérêts** traités dans le quartier à travers la balade. Pour chacun de ces arrêts :
 - ▼ Les participants ont pu partager leur avis sur les usages faits sur ces espaces, les dysfonctionnements constatés, les points positifs, et leurs idées d'amélioration concernant les différents points d'intérêt.
 - ▼ L'EPFIF et la Ville de Grigny ont présenté les grandes orientations et réflexions en cours et à venir pour l'aménagement du quartier.

COMPTE RENDU DES ECHANGES DES HABITANTS A CHAQUE POINT D'INTERET

Point d'intérêt n°1 : Espace Vlaminck (espace jeunes et épicerie)

Diagnostic et propositions des participants

- L'espace jeunes

Certains **services offerts par l'espace jeunes sont appréciés par les habitants**. Ont été cités en particulier la mise à disposition d'ordinateurs avec un accès Internet - pratique pour réaliser des déclarations et autres demandes en ligne - mais également la possibilité de faire des photocopies. Quelques **participants ne savaient pas qu'il était possible d'avoir accès à ces services** et pensent que ces derniers gagneraient à être davantage connus.



- L'épicerie

D'après les participants, l'épicerie est utilisée par les habitants du quartier. Il s'agit du **seul commerce de proximité dans ce secteur**. Un participant s'y rend presque tous les jours, pour des courses d'appoint. L'épicerie est qualifiée de « pratique » et bien achalandée.

Un participant habitant avenue des Sablons précise qu'il ne savait pas qu'une épicerie existait à cet endroit. Il regrette qu'aucune signalisation ne soit installée pour la faire connaître davantage.

Un autre habitant du quartier se questionne en revanche sur la **vente d'alcool tardive** générant une consommation dans le square Vlaminck. La consommation d'alcool peut notamment participer aux **nuisances sonores**, déjà importantes. La Ville annonce l'intervention très prochaine de médiateurs au sein du square Vlaminck pour sensibiliser la population et prévenir les nuisances sonores.

Auparavant, une pharmacie existait à proximité de l'épicerie, et était appréciée des habitants. De façon générale, les participants regrettent la **disparition progressive des services de proximité** au sein de leur quartier (kinésithérapeute, banque...).

- Les circulations et le stationnement

La question des circulations sur la rue Vlaminck a été abordée. Un participant estime que la route « devient de plus en plus étroite » à cause du stationnement gênant en double file qui perturbe la circulation. Cette **rue est particulièrement saturée le samedi soir et le dimanche**. Il souhaiterait que les automobilistes qui agissent ainsi soient sanctionnés par des amendes et que leur voiture soit retirée de la voirie. Certains relèvent également des problèmes de places de parking privées, occupées par des personnes extérieures au quartier et non propriétaires de ces places.

Ce stationnement non-désiré rend également difficile **l'accès des pompiers** et des camions de livraison.

Orientations du projet urbain

La Ville précise qu'un travail est actuellement réalisé par des étudiants de l'ENSCI pour améliorer la signalétique à l'échelle de l'ensemble du quartier et principalement aux abords de la gare.

L'EPFIF ajoute que ce secteur fera l'objet de transformations profondes dans les prochaines années. En effet, pour des raisons de faillite financière, de dettes accumulées et de dégradations des bâtiments, la copropriété de la tranche 31 ne pourra pas être maintenue. Une partie de la tranche est vouée à être démolie à l'horizon 2026, l'autre partie sera transformée en logement social. Le lien entre le square Surcouf, le square Vayssière et le parc Vlamincq sera donc mis en valeur par cette ouverture.

Point d'intérêt n°2 : Le Square Surcouf

Diagnostic et propositions des participants

- Les pieds d'immeuble réaménagés

Un habitant du square Surcouf s'exprime au sujet du réaménagement récent de la dalle. Il se dit **satisfait du réaménagement des pieds d'immeuble** ainsi que **de l'installation des logettes** pour les encombrants et des poubelles enterrées. Il regrette toutefois que ces **bornes enterrées soient trop étroites** et que tous les sacs poubelles ne puissent pas y rentrer. Ces derniers sont alors déposés à l'extérieur et attirent ainsi des cafards. Les ramassages plus réguliers effectués par l'agglomération compensent en partie ce problème selon lui. Un problème plus général concernant la présence de nuisibles sur le quartier est alors discuté. Les espaces de rencontres et de repos nouvellement aménagés sont également appréciés, notamment en pied d'immeuble. Toutefois, certains participants soulignent que ces espaces sont parfois fréquentés la nuit, cela engendrant des nuisances sonores.

Les autres participants qui ne vivent pas dans ce secteur se disent « **agréablement surpris** » par les aménagements qu'ils qualifient de « **sympathiques** », **d'« agréables » et d'« aérés »**. Ils trouvent que la mise en place d'espaces verts en pied d'immeuble est une bonne chose, notamment pour la tranquillité des personnes qui habitent en rez-de-chaussée. Toutefois, une habitante précise que la **végétation n'est pas toujours respectée** et que les copeaux de bois installés au sol dégagent des mauvaises odeurs par temps de pluie. Une autre regrette les tags qui ont été inscrits sur un mur.

Les participants ont proposé quelques idées d'agencements complémentaires : la création de **murs de verdure anti-bruit** ou la création de **fresques** comme celles existantes à d'autres endroits du quartier et qui sont globalement bien respectées. Il a été proposé de faire participer les jeunes du quartier à la réalisation de ces fresques. Ainsi ils en seront fiers et cela évitera qu'ils ne les dégradent.

La végétation présente sur une façade rue Pasteur est également appréciée par un habitant du quartier.

- Le stationnement

Sur la dalle, des places de parking ont été supprimées pour permettre l'aménagement et la végétalisation des pieds d'immeuble. Certaines places ont été déplacées derrière la Gare ou rue Renoir. Une participante estime que ces **places sont éloignées et que ce n'est pas très pratique**, notamment lorsqu'on « *porte des choses lourdes en rentrant des courses* ».

La Ville précise que le **parking souterrain Surcouf** est actuellement en travaux, et son ouverture est prévue en 2022. Cela permettra une offre supplémentaire de places de parking sur le quartier. Une participante dit qu'elle « *n'a pas hâte* » que ce parking soit ouvert, notamment pour des questions de sécurité. Elle craint qu'il soit mal géré et qu'il engendre des nuisances.

Point d'intérêt n°3 : Le square et la rue Renoir

Diagnostic et propositions des participants



- Le square et ses usages

Le square Renoir est un espace apprécié par les habitants : il est **calme, propre et agréable**. Le calme de cet espace est décrit comme un atout à préserver, une respiration. Une jeune participante l'explique par l'absence de voitures et de stationnement à proximité directe, ce qui favoriserait la tranquillité du square.

Une participante dit emprunter ce chemin tous les matins pour se rendre à pied à la gare. Ce chemin est plus agréable que par la rue des Sablons, notamment grâce aux espaces verts.

La question de l'éclairage public a été abordée par un participant. Ce dernier souhaite que les « *lampes en forme de boules* » soient remplacées par des lampadaires permettant un éclairage vers le bas sur l'ensemble du quartier. Ces lampadaires, grâce à leur éclairage progressif et mieux dirigé, **engendreraient moins de pollution lumineuse**. Certains proposent également que les lampadaires puissent s'allumer la nuit seulement en fonction des mouvements repérés.

Enfin, quelques nuisances relatives, en comparaison avec d'autres espaces du quartier (barbecues, déchets, rodéos sauvages...) ont été constatées par un participant sur ce secteur. L'installation de caméras de surveillance a été proposée.

- L'aire de jeux

L'aire de jeux est qualifiée de **vieillissante**. Elle est peu utilisée par les enfants du quartier. Une participante est déjà venue dans le square pour faire de la trottinette avec son fils et estime que les revêtements au sol ne sont pas très adaptés pour la pratique des activités de glisse (trottinette, skate...). Certains participants regrettent également qu'aucun aménagement à destination des adultes ne soient présent sur le square.

- Le stationnement sur la rue Renoir

La création d'un parking en épi, le long de la rue Renoir, a été qualifiée de « *bonne chose* ». Ce type de stationnement apporterait une meilleure utilisation de l'espace.

Point d'intérêt n°4 : Le bois de l'Arbalète et les lacs

Diagnostic et propositions des participants

De façon générale, les habitants s'expriment **très positivement au sujet du bois et des lacs**. Ils sont qualifiés de « **magnifiques** », d'« **atout** », de « **chance** » pour le quartier. Un participant ne s'était jamais rendu dans le bois et découvre avec plaisir cet espace apaisé à proximité directe du quartier.



Certains disent s'y rendre **fréquemment pour s'y balader**, se reposer, boire un café, lire, voire étudier dans la clairière. Ils apprécient tout particulièrement le calme de ces espaces, la végétation et le chant des oiseaux.

Aucun sentiment d'insécurité n'est ressenti par les habitants dans le bois, même tard dans la nuit. Les habitants déplorent néanmoins la présence de quelques déchets dans les bois.

Afin de valoriser cet espace méconnu, plusieurs propositions d'aménagements ont été discutées par les participants :

- la création de pontons ou de belvédères pour admirer le lac,
- l'installation d'une rampe pour l'escalier menant côté parc Vlaminck,
- la réhabilitation des bassins, murets et glacière de l'ancien château de l'arbalète,
- l'ajout de bancs et de poubelles.
- l'amélioration des cheminements (revêtement en terre parfois glissante)

Toutefois, plusieurs précisent que cet espace **doit être préservé** et ne souhaitent pas qu'il se transforme « **jardin public** » ou « **parc urbain** ». Les enjeux de préservation de la biodiversité du lac ont été également rappelés par la Ville. En effet, il s'agit d'une zone naturelle préservée. Cette partie du lac abrite plusieurs espèces protégées et est soumise à des contraintes d'aménagement particulières.



Quelques participants regrettent la **suppression d'un précédent dispositif de location de vélo**, organisé par les Villes de Grigny et Viry-Châtillon.

Point d'intérêt n°5 – L'entrée du bois

Diagnostic et propositions des participants



Les participants estiment que les **accès aux bois sont très difficiles**, en particulier pour les personnes à mobilité réduite, les vélos et les poussettes. Ce constat expliquerait notamment la faible présence d'enfants dans le bois.

L'accès est rendu particulièrement difficile par :

- l'absence de revêtement facilitant la mobilité,
- les escaliers,
- les dénivelés,
- les chemins de cailloux,
- le manque de signalétique.

Une participante souhaiterait que les règles de bonne utilisation du bois soient rappelées à l'entrée et dans le bois, en particulier l'obligation de tenir les chiens en laisse.

Orientations du projet urbain

L'EPFIF et la Ville rappellent que le projet urbain a pour objectif de faciliter les cheminements et le lien entre le bois et le quartier, tout en respectant les enjeux de préservation de la biodiversité.